



50^{ème} Rencontre d'été juillet 2023

du dimanche 30 juillet 2023 à partir de 17h (danse en veillée)
au dimanche 6 août 2023 après le petit déjeuner

Campus d'Excellence Sportive de Dinard (Île-et-Villaine)



BULLETIN D'INSCRIPTION

- ➔ Complétez ce bulletin d'inscription pdf reçu par mail, enregistrez-le en ajoutant votre nom à la fin du nom du fichier (ex : «2023 ETE» devient «2023 ETE - NOM PRÉNOM»), puis retournez-le, également par courriel, à : **thierrysinsard@hotmail.com**
- ➔ **Pour faciliter notre gestion, il est préférable d'effectuer votre versement par virement, sans frais,** par internet, depuis votre compte bancaire, au bénéficiaire :
CHASSE CROISÉ IBAN : FR84 2004 1010 0404 7865 4P02 573 - BIC : PSSTFRPPDIJ
N'oubliez pas de renseigner votre virement : «2023 ETE - NOM PRÉNOM»
- ➔ Si ce bulletin est en version papier ou si vous l'avez imprimé et ne pouvez pas le joindre par courriel, complétez-le et renvoyez-le par la poste, avec votre chèque de règlement à :
Thierry SINSARD 1 A place Landouzy 63400 CHAMALIÈRES
- ➔ Et en cas d'impossibilité d'effectuer un virement, merci d'envoyer un chèque (à l'ordre du CHASSE-CROISÉ), avec ce bulletin, également à :
Thierry SINSARD 1 A place Landouzy 63400 CHAMALIÈRES

Si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes pour utiliser ce bulletin, appelez Daniel ROCHE au 06 46 24 08 07

Tarifs **Danseuse (danseur) : 400 €** **Commensal(e) : 375 €**
Chambres individuelles possibles suivant les disponibilités de l'établissement

Conditions d'inscription : Être membre adhérent de l'association Chassé-Croisé.

Si vous n'êtes pas adhérent(e) à l'association Chassé-Croisé pour 2023, merci de régler votre cotisation de 10 € de préférence par virement (compte bancaire ci-dessus), sinon par chèque séparé, joint à votre inscription.

Inscrivez-vous au plus tard le 31 mai 2023, soit par courriel, soit par la poste, en réglant la totalité de la somme.

Renseignements et inscriptions auprès de Thierry SINSARD

1 A place Landouzy 63400 CHAMALIÈRES - 06 88 33 08 88 - thierrysinsard@hotmail.com

Les inscriptions tardives seront acceptées en fonction de l'état des inscriptions et des possibilités du lieu.
Une liste d'attente pourra être ouverte. 25 € seront retenus en cas de désistement avant le 30 Juin.
Si des annulations devaient survenir plus tard, aucun remboursement ne serait possible, sauf si l'annulation était due au Chassé-Croisé ou à l'établissement d'accueil.
(dans ce cas, votre chèque serait détruit)

Quelques jours avant le séjour, nous vous communiquerons l'organisation du séjour, la composition des équipes, le répertoire, ainsi que la liste des participants afin de faciliter le covoiturage.

Formulaire à remplir entièrement

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Je m'inscris à la rencontre d'été 2023 comme	<input type="radio"/> danseuse (seur) <input type="radio"/> commensal(e)
Je souhaite une chambre individuelle	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Je règle	<input type="text"/>	€	<input type="radio"/> par virement <input type="radio"/> par chèque
Adresse	<input type="text"/>		Complément	<input type="text"/>	
Tél fixe	<input type="text"/>	Code postal	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	Mobile	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>	Personne à contacter, en cas de nécessité	<input type="text"/>		
Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Téléphone mobile	<input type="text"/>

La liste des adhérents est traitée par informatique. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données.